



# COMMISSION DISTRICT D'ARBITRAGE DISTRICT ALSACE

P-V N° 07 bureau  
à Entzheim du 20/03/2023

Présidence : **Philippe DURR**

Présents: **Yves BUECHLER —CHRIST Nicolas – Mathieu KUHN**  
**François WEISS – Christian WILLER -**

## ARBITRES CONVOQUES

- **BONNET Thomas** (Chatenois AS)) Convoqué pour avoir les explications sur le refus de suivre les formations obligatoires. Absent excusé le 5 décembre 2022, le 31 janvier 2023 et absent non excusé ce jour la commission décide de le rayer de la liste des arbitres.
- **BOUSLOUB Mohamed** (Holzwihr HW) Convoqué pour avoir les explications suite à sa suspension en tant que joueur Absent excusé le 5 décembre 2022, le 31 janvier 2023. Présent ce jour accompagné de son père et après avoir entendu ses explications la commission après lui avoir donné des consignes le rappelle au devoir de sa charge.
- **GLEMET Gaele** (Sélestat SC) Convoquée pour avoir les explications suite à la rencontre du 05/11/2022 Mussig Mulhouse. Absente excusée le 5 décembre 2022, le 31 janvier 2023. Présente ce jour par visioconférence et après avoir entendu ses explications la commission après lui avoir donné des consignes la rappelle au devoir de sa charge.
- **KETFI-CHERIF Abdallah** (Strg Hautepierre AJF) Convoqué pour avoir les explications suite à son absence le 20/11/2022 à la rencontre Wingersheim FC – Wahlenheim As) Absent excusé le 5 décembre 2022, le 31 janvier 2023 Présent ce jour et après avoir entendu ses explications la commission après lui avoir donné des consignes le rappelle au devoir de sa charge.
- **MARTIN Joël** (Bergheim SR) Convoqué ce jour suite à la non inscription de 5 avertissements sur la FMI lors du match U14R3 FAIG - Vauban SA le 08/10/2022. Absent non excusé le 5 décembre 2022, absent excusé le 31 janvier 2023. Présent ce jour et après avoir entendu ses explications la commission après lui avoir donné des consignes le rappelle au devoir de sa charge.
- **SIRAOUI Idriss** (Strg RC Alsace) Convoqué ce jour suite à ses absences aux rencontres du 12/11 - 13/11 - 19/11 - 26/11/2022. Absent non excusé le 5 décembre 2022 absent excusé le 31 janvier 2023 et absent non excusé ce jour la commission décide de le rayer de la liste des arbitres.
- **METZGER Léo** (Natzwiller AS) Convoqué ce jour suite à ses absences aux formations et vos indisponibilités pour arbitrer. Présent ce jour accompagné par Mr **HAENSLER David** Président du club et après avoir entendu les explications, la commission prend note de son indisponibilité pour le reste de la saison.

- **ESCANDE David** (Marckolsheim AS) Convoqué ce jour suite à ses absences aux rencontres et ses indisponibilités envers l'arbitrage. Absent ce jour suite au mail de démission le 11 mars 2023 et après audition de Mr **GRONDIN Frédéric** Président du club, la commission prend acte de sa démission.
- **DALGIN Muhamet** (Haguenau FR) Convoqué ce jour suite à votre suspension en tant que joueur. Absent non excusé ce jour la commission confirme la suspension de toutes fonctions officielles et l'informe qu'il devra refaire la formation initiale lors de la reprise éventuelle de l'arbitrage.
- **BOUTS Océane** (Wittersheim US) Convoquée ce jour pour vos indisponibilités car aucune rencontre d'arbitré cette saison. Absente excusée ce jour la commission décide de la soustraire de désignation jusqu'à comparution devant la commission et en cas de nouvelle absence sera rayée de la liste des arbitres.
- **BOUTALEB Amine** (Strg ASPTT) Convoqué ce jour pour vos indisponibilités car aucune rencontre d'arbitré cette saison. Absent non excusé ce jour la commission décide de le soustraire de désignation jusqu'à comparution devant la commission et en cas de nouvelle absence sera rayé de la liste des arbitres.
- **CAL Taiha** (Strg ASPTT) Convoqué ce jour pour vos indisponibilités car aucune rencontre d'arbitré cette saison. Absent non excusé ce jour la commission décide de le soustraire de désignation jusqu'à comparution devant la commission et en cas de nouvelle absence sera rayé de la liste des arbitres.
- **GAROUIT Sabri** (Strg ASPTT) Convoqué ce jour pour vos indisponibilités car aucune rencontre d'arbitré cette saison. Absent non excusé ce jour la commission décide de le soustraire de désignation jusqu'à comparution devant la commission et en cas de nouvelle absence sera rayé de la liste des arbitres.

#### **Informations PV :**

Les décisions de la **Commission District d'Arbitrage** sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du district dans un délai de sept (7) jours, selon les dispositions et les conditions de forme prévues aux articles 190 des Règlements Généraux de la FFF et 69 des Règlements du district.

Le président de la C.D.A. Alsace  
**Philippe DURR**

Le secrétaire  
**Christian WILLER**